

Au nombre des quarante-trois pays qui ont maintenant ratifié le Traité, on retrouve plusieurs de nos principaux partenaires commerciaux comme les États-Unis, le Japon et la plupart des membres de la Communauté économique européenne. Le Traité entrera en vigueur pour le Canada le 2 janvier 1990.

Pour plus amples renseignements, les membres des médias peuvent contacter:

Service des relations avec
les médias
Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Pierre Trépanier
Consommation et
Corporations Canada
(819) 997-1947